

COUR D'APPEL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
GREFFE DE QUÉBEC

N°: 200-09-009649-176
(200-06-000195-159)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

DATE : 15 juin 2018

CORAM : LES HONORABLES MANON SAVARD, J.C.A. (JS1269)
CLAUDE C. GAGNON, J.C.A. (JG1843)
CLÉMENT SAMSON, J.C.A. (AD HOC) (JS1368)

PARTIE APPELANTE	AVOCAT
DAVID CHAMPAGNE	Me FREDY ADAMS (Adams avocat inc.)
PARTIE INTIMÉE	AVOCATES
SUBARU CANADA INC.	Me MARGARET WELTROWSKA Me MYRIAM SIMARD (Dentons Canada)

En appel d'un jugement rendu le 31 octobre 2017 et rectifié le 23 novembre 2017 par l'honorable Simon Hébert de la Cour supérieure, district de Québec.

NATURE DE L'APPEL : **1. Demande de l'appelant en substitution d'avocats (art. 194, al. 2 C.p.c.)**
2. Action collective (procédure) (autorisation)

Greffière : Nancy Savard (TS1190)

Salle : 4.33

AUDITION

10 h 47 La Cour s'adresse aux parties;

Observations de Me Adams;

Observations de la Cour;

Me Adams poursuit;

11 h 01 Suspension;

11 h 18 Reprise;

Me Adams poursuit;

Observations de la Cour;

11 h 25 La greffière indique à la Cour que le système d'enregistrement a cessé de fonctionner;

Les parties acceptent de poursuivre l'audition sans enregistrement;

Me Adams poursuit;

11 h 34 Observations de Me Weltrowska;

Observations de la Cour;

Me Weltrowska poursuit;

12 h 19 Suspension;

12 h 35 Reprise;

Le pourvoi est mis en délibéré;

Arrêt;

12 h 36 Fin de l'audience.

(s) 
Greffière audicière

PAR LA COUR

ARRÊT

[1] VU l'absence de contestation;

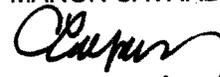
LA COUR :

[2] **ACCUEILLE** la demande de l'appelant en substitution d'avocats;

[3] **LE TOUT**, sans les frais de justice.



MANON SAVARD, J.C.A.



CLAUDE C. GAGNON, J.C.A.



CLÉMENT SAMSON, J.C.A. (AD HOC)